

L'énonciation

- A. ABEILLÉ *Les Nouvelles syntaxes*, 1993.
 S. AUROUX, S. DELESALLE, H. MESCHONNIC *Histoire et grammaire du sens*, 1996.
 A. BORILLO, F. SOUBLIN, J. GARDES-TAMINE *Exercices de syntaxe transformationnelle du français*, 1985.
 P. CADIOT *Les Prépositions abstraites en français*, 1997.
 J.-C. CHEVALIER et S. DELESALLE *La Linguistique, la grammaire et l'école*, 1986.
 A. DELAVEAU, F. KERLEROUX *Problèmes et exercices de syntaxe française*, 1985.
 F. GADET *Le Français ordinaire*, 1989, rééd. 1997.
 M.N. GARY-PRIEUR *De la grammaire à la linguistique*, 1989.
 B. HABERT, A. NAAZAARENKO, S. SALEM *Les Linguistiques de corpus*, 1997.
 H. HUOT *Enseignement du français et linguistique*, 1981.
 H. HUOT (sous la dir. de) *La Grammaire française entre comparatisme et structuralisme*, 1991.
 C. KERBRAT-ORECCHIONI *Les Interactions verbales* (3 tomes : 1990, rééd. 1998, 1992, 1994 rééd. 1998).
 C. KERBRAT-ORECCHIONI *L'Implicite*, 1986, rééd. 1991.
 G. KLEIBER *Nominales*, 1994.
 W. KLEIN *L'Acquisition de langues étrangères*, 1989.
 Ch. MARCHELLO-NIZIA *L'Évolution du français*, 1995.
 A. MARTINET *Syntaxe générale*, 1985.
 A. MARTINET *Fonction et dynamique des langues*, 1989.
 J. MOESCHLER *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, 1996.
 C. MULLER *La Subordination en français*, 1996.
 C. NIQUE *Grammaire générative : hypothèse et argumentation*, 1978.
 C. NIQUE *Initiation méthodique à la grammaire générative*, 1974, rééd. 1993.
 A. REY *Le Lexique. Images et modèles*, 1977.
 J. REY-DEBOVE *Le Métalangage*, 1997.
 J. REY-DEBOVE *La Linguistique du signe. Une approche sémiotique du signe*, 1998.
 Ch. TOURATIER *Le Système verbal français*, 1996.

Collection U série « Lettres »

- F. ARGOD-DUTARD *Éléments de phonétique appliquée*, 1996.
 F. ARGOD-DUTARD *L'Épreuve de didactique aux agrégations internes et aux CAERPA de lettres*, 1997.
 G. AUDISIO, I. BONNOT-RAMBAUD *Lire le français d'hier*, 1994.
 P. COIRIER, D. GAONAC'H, J.-M. PASSERAULT *Psycholinguistique textuelle. Approche cognitive de la compréhension et de la production des textes*, 1996.
 G. JOLY *Précis de phonétique historique du français*, 1995.
 A. QUEFFÉLEC, R. BELLON *Linguistique médiévale. L'épreuve d'ancien français au concours*, 1995.
 É. RAVOUX RALLO *Méthodes et critiques littéraires*, 1993.

Collection Cursus série « Lettres »

- J. GARDES-TAMINE *La Grammaire, tome 1 : Phonologie, morphologie, lexicologie*, 1993.
 J. GARDES-TAMINE *La Stylistique*, 1992.
 J. GARDES-TAMINE, M.-C. HUBERT *Dictionnaire de critique littéraire*, 2^e éd., 1996.
 P. GUELPA *La Linguistique*, T.D., 1997.
 J.F. JEANDILLOU *L'Analyse textuelle*, 1996.
 A. MARTINET *Éléments de linguistique générale*, 4^e éd., 1996.
 J. MAZALEYRAT *Éléments de métrique française*, 8^e éd., 1995.
 J. MOESCHLER *Introduction à la linguistique contemporaine*, 1997.
 A. NICKLAS-SALMINEN *La Lexicologie*, 1996.
 A. PREISS *La Dissertation littéraire*, 1990.
 A. PREISS, J.P. AUBRIT *L'Explication littéraire et le commentaire composé*, 1994.

Catherine Kerbrat-Orecchioni

L'énonciation

4^e édition

ARMAND COLIN

NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :

- 

Nos livres sont imprimés sur des papiers certifiés pour réduire notre impact sur l'environnement.
- 

Le format de nos ouvrages est pensé afin d'optimiser l'utilisation du papier.
- 

Depuis plus de 30 ans, nous imprimons 70 % de nos livres en France et 25 % en Europe et nous mettons tout en œuvre pour augmenter cet engagement auprès des imprimeurs français.
- 

Nous limitons l'utilisation du plastique sur nos ouvrages (film sur les couvertures et les livres).

© Armand Colin, 1997, 1999, 2009, 2014, 2024
Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur
11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com

ISBN 978-2-200-63539-8

SOMMAIRE

Avant-propos	7
Chapitre 1 La problématique de l'énonciation	13
Chapitre 2 De la subjectivité dans le langage : quelques-uns de ses lieux d'inscription	39
Chapitre 3 Évaluation de l'approche descriptive	163
Conclusion générale	245
Bibliographique	249
Index terminologique	261
Table des matières	263

Avant-propos*

« ... LE PROBLÈME qui se trouve posé à la recherche linguistique par l'analyse des textes, c'est celui de la construction d'une nouvelle linguistique [...]. Il ne s'agit pas de dépasser la linguistique, mais de l'amener à se dépasser, c'est-à-dire à envisager d'étendre son domaine en conservant l'exigence de contrôle rigoureux des opérations ainsi conduites [...]. Les signes d'une mutation, dans ce domaine, sont de plus en plus nets. Il s'agit maintenant de forger les instruments permettant, sans rien perdre de la rigueur de la démarche, d'étendre les pouvoirs de la linguistique » (Kuentz, 1970, p. 12-13).

Pourquoi cette « mutation », dont les signes sont effectivement de plus en plus nets, et dont le concept trop accueillant peut-être d'« énonciation » fait figure de symbole et de catalyseur à la fois ? C'est que ces investigations sur les lois structurales fort abstraites organisant les codes phonologiques, syntaxiques et lexicaux qui caractérisent jusqu'à ces dix ou vingt dernières années l'entreprise linguistique, quelles qu'aient été en leur temps et que soient toujours leur pertinence et leur nécessité, sont en même temps apparues à certains comme l'arbre cachant la forêt des réalités de la langue dans son fonctionnement et ses dysfonctionnements. C'est que, pour des raisons à la fois internes – examen critique des concepts de base tels que « signe », « langue », « parole », etc. – et externes – application plus ou moins sauvage de la linguistique aux discours historiques et politiques, mettant en évidence la nécessité de théoriser plus finement le problème des relations entre code et message, linguistique et extralinguistique ; souci de tenir compte de l'apport de réflexions comme celles de Foucault, du marxisme et du freudisme, qui remettent à leur manière en cause la notion de « sujet » –, pour toutes ces raisons fort hétérogènes donc, il est apparu qu'à cette phase historique de son développement, la linguistique risquait d'être menacée d'asphyxie, si elle s'obstinait à reléguer hors de son champ d'investigation certains aspects du langage trop rapidement taxés de « performantiels ». Une linguistique bloquée, en quelque sorte.

* Cette nouvelle édition est peu modifiée dans son contenu mais elle s'enrichit de nombreuses notes et d'une large réactualisation bibliographique. Elle bénéficie en outre d'une lisibilité accrue grâce à une maquette entièrement rénovée et à la mise en bas de page de l'important appareil de notes.

On peut dire, grossièrement, que la linguistique repose jusqu'à ces dernières années sur les postulats suivants :

1 C'est une linguistique du *code*, auquel doivent être ramenés tous les faits de parole.

2 Dans cette perspective, l'unité supérieure qu'atteint l'analyse, c'est la *phrase* : « On a fait ainsi coïncider les limites de la phrase avec les frontières de la linguistique » (Fisher et Verón, 1973, p. 160).

3 *Le mécanisme de production du sens* est relativement simple ; on lui reconnaît un double support :

- le signifiant lexical, lequel véhicule en contexte, en dehors de certains cas jugés plus ou moins pathologiques (ambiguïté, trope, jeu de mots), un seul signifié ;
- certaines constructions syntaxiques, sémantiquement pertinentes, qui signalent les relations sémantiques entre signifiés lexicaux (cf. Fries, d'après Lyons, 1970, p. 334 : « Le sens linguistique total de tout énoncé résulte du sens lexical des mots individuels, auquel vient s'ajouter le sens structurel. »).

4 Lorsqu'on envisage le problème de la « parole », c'est-à-dire du code en fonctionnement, c'est dans le cadre du fameux *schéma de la communication* (Jakobson) où celle-ci apparaît comme un tête-à-tête idéal entre deux individus libres et conscients, et qui possèdent le même code ; communication par conséquent toujours transparente, toujours réussie.

5 Postulat de *l'immanence*, enfin, qui affirme la possibilité et la nécessité méthodologiques d'étudier « la langue en elle-même et pour elle-même », en évacuant radicalement l'extralinguistique.

Face à ces cinq certitudes, cinq remises en question :

1 La critique de la notion de code est menée sur deux fronts :

◇ Que ce soit chez Saussure, où la langue est conçue comme un « trésor » extérieur aux individus qui se l'approprient par mémorisation ; ou chez Chomsky, qui la conçoit d'emblée comme un objet intériorisé sous forme de « compétence » par le sujet parlant, mais qui définit ce sujet comme « idéal », abstrait, banalisé, comme le parfait représentant d'une communauté linguistique parfaitement homogène¹ (et la différence est finalement bien mince entre l'idée d'une langue collective que chacun s'approprie, et celle d'une compétence individuelle, mais d'un individu incarnant idéalement la collectivité) : dans les deux cas le code est admis par hypothèse comme unique et monolithique. Or un tel objet n'a

1 1971, p. 12 : « L'objet premier de la théorie linguistique est un locuteur-auditeur idéal, appartenant à une communauté linguistique complètement homogène, qui connaît parfaitement sa langue et qui, lorsqu'il applique en une performance effective sa connaissance de la langue, n'est pas affecté par des conditions grammaticalement non pertinentes, telles que limitation de mémoire, distraction, déplacements d'intérêt ou d'attention, erreurs... ».

aucune réalité empirique. La « langue » n'est rien d'autre qu'une mosaïque de dialectes, de sociolectes et d'idiolectes¹, et la linguistique se doit de rendre compte de ces différents « lectes », quitte à les intégrer, mais dans un deuxième temps seulement, en un objet abstrait que l'on appelle parfois « diasystème »².

◊ D'autre part, il s'agit de repenser l'antinomie langue/parole en des termes plus dialectiques, car dans sa présentation saussurienne, « la relation est aussi mystérieuse entre l'activité libre du sujet et les lois immuables de la langue que, dans la doctrine calviniste, entre les “œuvres” du croyant et le salut divin ! ». Pour Juentz que nous citons ici (1972, p. 22), le concept de « parole » n'est guère qu'un concept résiduel dont la fonction est plus idéologique que scientifique : cette notion servirait en fait de support « à une opération de sauvegarde de l'autonomie du sujet parlant comme celle du “diachronie” devait garantir la conception évolutionniste et empiriste de l'histoire ». Ce qu'il y a de sûr en tout cas, c'est que le mystère reste entier de la façon dont la « langue » se réalise, lors d'un acte énonciatif individuel, en « parole », et qu'il est grand temps de s'interroger sur les mécanismes de cette conversion du code en discours et sur les propriétés d'un « modèle d'actualisation » (avec ses deux versants : modèle de production, modèle d'interprétation) qui se donnerait pour objectif d'en rendre compte.

2 Existence de lois d'organisation structurale de l'énoncé (ce terme étant entendu provisoirement comme : ensemble de phrases reliées par certains principes – à déterminer – de cohérence, qui font qu'elles sont immédiatement perçues comme constituant un tout autonome).

Lorsque Jakobson écrit (1963, p. 47) : « Dans la combinaison des phrases en énoncés, l'action des règles contraignantes de la syntaxe s'arrête et la liberté de tout locuteur particulier s'accroît substantiellement, encore qu'il ne faille pas sous-estimer le nombre des énoncés stéréotypés »³, il énonce une contre-vérité manifeste : un « texte » n'est pas une juxtaposition aléatoire de phrases. Il existe des règles de combinatoire transphrastique (fonctionnement de l'anaphore, cohérence chronologique et logique, établissement d'isotopies sémantiques, stylistiques, présuppositionnelles, etc.), dont le domaine d'application est bien loin de se restreindre au cas des « énoncés stéréotypés ». Les problèmes soulevés par la reconnaissance de cette unité (ce « rang », ce « niveau ») linguistique

1 Idiolecte : compétence-linguistique d'un sujet individuel, et plus spécifiquement : ensemble des traits idiosyncrasiques qui la caractérisent.

Sociolecte (dialecte) : compétence d'un sous-ensemble, défini sur des critères sociologiques (géographiques), de la communauté linguistique envisagée, et plus spécifiquement : ensemble des traits qui la caractérisent.

2 Tel est, en gros, le projet descriptif des grammaires dites « polylectales ».

Il n'y a en effet que deux façons de donner un sens au mot « langue » :

– soit on entend par là un « lecte » particulier : la norme (qui se laisse parfois aisément reconnaître sous le concept chomskyen de « grammaticalité ») ;

– soit on procède à ce travail de reconstruction du diasystème : la langue, ce sera alors cet « artefact », cet objet abstrait obtenu par intégration de tous les lectes.

3 Il est intéressant de remarquer que Jakobson reproduit, un cran au-dessus, l'erreur de Saussure excluant de la langue les structures syntaxiques constitutives de la phrase, à l'exception des « syntagmes » figés.

supplémentaire sont considérables. Nier pour autant sa pertinence est parfaitement inadmissible.

3 Que les modalités d'émergence du sens sont infiniment plus complexes que la théorie du signe ne le laisse supposer.

C'est en grande partie au concept de « connotation ¹ » que revient le mérite d'avoir mis en évidence le fait :

- que le sens peut venir investir et « informer » n'importe quel type d'unité constitutive de la substance linguistique : peuvent ainsi fonctionner comme supports signifiants le matériel phonique ou graphique, une structure rythmique, une structure syntaxique traditionnellement considérée comme non pertinente sémantiquement, le signe global, le référent lui-même, le texte dans son entier, etc. – étant bien entendu que les premiers rôles de cette représentation signifiante restent tenus par les signifiants lexicaux et structurels ;
- que les unités de contenu sont elles aussi extrêmement diversifiées quant à leur nature et leur statut (dénotatif/connotatif, explicite/implicite, littéral/dérivé, propositionnel/pragmatique, en langue/instancié, etc.), et qu'à une même séquence signifiante s'attachent le plus souvent plusieurs niveaux, hiérarchisés ou non, de signifiés hétérogènes.

4 Critique du schéma de la communication.

Parler, ce n'est sûrement pas échanger librement des informations qui « passent » harmonieusement, indifférentes aux conditions concrètes de la situation d'allocution et aux propriétés spécifiques des partenaires de l'échange verbal. Nous soulèverons bientôt quelques objections précises à cette conception euphorique du « tête-à-tête idéal ». Disons simplement qu'à l'opposé de la conception informationnelle de l'échange verbal que certains estiment présupposée par cette représentation de la communication, la tendance actuelle de la linguistique serait plutôt (cf. la « pragmatique » ou théorie des forces illocutionnaires, la « praxématique » de Robert Lafont, la « sémanalyse » de Julia Kristeva, etc.) de mettre l'accent sur le fait que « dire », c'est en même temps « faire ² », et quelle que soit l'ambiguïté de ces termes, d'assimiler le langage à une « pratique », une « praxis », une « production », un « travail »...

5 Possibilité et nécessité de réintégrer l'extralinguistique.

Nous verrons sous peu, à partir de l'exemple des déictiques, qu'il est dans certains cas impossible de décrire adéquatement les comportements verbaux sans tenir compte de leur environnement non verbal. D'une manière plus générale, on ne peut étudier le sens sans envisager son corrélat, le référent ; on ne peut analyser la compétence linguistique en évacuant la compétence idéologique sur laquelle elle s'articule ; on ne peut décrire un message sans tenir compte du contexte dans lequel il s'enracine, et des effets qu'il prétend obtenir.

1 Telle est en tout cas la thèse que nous soutenons dans *La Connotation*, PUL, Lyon, 1977, où nous tentons l'inventaire des différents types de connotateurs et de contenus connotés.

2 Allusion bien sûr au célèbre titre d'Austin : *Quand dire, c'est faire* qui traduit l'anglais *How to do things with words*.

La perspective immanente, cet horizon méthodologique vers lequel la linguistique s'est efforcée de tendre asymptotiquement, apparaît aujourd'hui plus réductrice que productrice. Aujourd'hui, l'attitude la plus rentable en linguistique, ce n'est pas l'ascétisme héroïque, mais une audacieuse ouverture aux disciplines apparentées.

Pour clore ce panorama des nouvelles orientations de la linguistique, citons quelques auteurs qui s'assignent pour tâche l'un et/ou l'autre des points que nous venons de définir :

Z. Harris (1969, p. 9) : « On peut envisager l'analyse du discours à partir de deux types de problèmes qui, en fait, sont liés. Le premier concerne le prolongement de la linguistique descriptive au-delà des limites d'une seule phrase à la fois. Le second concerne les rapports entre la "culture" et la langue (c'est-à-dire entre le comportement non verbal et le comportement verbal) » (Harris envisage donc ici les points (2) et (5)).

P. F. Strawson (1970, p. 32) : « Nous ne pouvons espérer comprendre le langage [...] si nous ne comprenons pas le discours. Nous ne pouvons espérer comprendre le discours si nous ne tenons pas compte du but de communication » et si nous ne cherchons pas à savoir « comment le contexte d'un énoncé affecte ce qu'on dit ».

D. Malidier, C. Normand et R. Robin (1972, p. 118) énoncent enfin en ces termes les ambitions de la nouvelle linguistique : « Née d'horizons divers, cette linguistique du discours cherche à aller au-delà des limites que s'est imposée une linguistique de la langue, enfermée dans l'étude du système. Dépassement des limites de la phrase, considérée comme le niveau ultime de l'analyse dans la combinatoire structuraliste ; effort pour échapper à la double réduction du langage à la langue, objet idéologiquement neutre, et au code, à fonction purement informative ; tentative pour réintroduire le sujet et la situation de communication exclus en vertu du postulat de l'immanence, cette linguistique du discours est confrontée à l'extralinguistique. »

La légitimité des ambitions de la linguistique du discours, dont ce texte constitue une manière de charte, n'est pas encore reconnue par tous ¹. Bien plus, les tenants de cette linguistique sont loin de s'accorder sur la voie à emprunter pour mener à bien son édification. Il n'est pas question de passer ici en revue les différentes procédures descriptives, plus ou moins ambitieuses, plus ou moins formalisées, proposées par tel ou tel. Contentons-nous de signaler qu'on a souvent l'impression troublante qu'un choix nous est proposé entre des modèles rigoureux mais peu fructueux, et des analyses excitantes mais fondées sur des

1 Rappelons que Katz et Fodor, lorsqu'ils s'interrogent sur les limites supérieures d'une théorie sémantique (de la leur tout au moins), répondent par la négative à la double question : cette théorie doit-elle prétendre rendre compte :

- des relations sémantiques qui enjambent la phrase et sont constitutives de l'énoncé
- de la façon dont le contexte extralinguistique de la phrase intervient dans la détermination de sa signification ?

Signalons encore cette déclaration de J.-Cl. Milner, mentionnée par B. Cerquiglini dans *La Quinzaine littéraire*, n° 279, 15-31 mai 1978, p. 17 : « Si l'on admet, comme je le fais, qu'il existe pour les phrases un ensemble cohérent de propriétés indépendantes de leurs conditions d'énonciation, il est légitime de prendre cet ensemble pour objet. Que par là on néglige des propriétés importantes du langage, qui le nie ? Mais qu'autre chose soit possible, qui l'a montré ? ».

procédures si floues qu'elles sont difficilement reproductibles ; et qu'en tout état de cause, aucune « théorie globale » satisfaisante, aucun « modèle intégrateur » de cette composante « énonciative », « pragmatique », ou « rhétorique » (selon les terminologies et les perspectives descriptives) ne se profilent encore sur la scène linguistique.

On considère parfois que deux gestes « fondateurs », celui de Saussure (pour qui la linguistique reste fondamentalement une linguistique du mot), et celui de Chomsky (qui l'étend et la restreint à l'unité-phrase), ont ponctué l'histoire de la linguistique moderne. L'attitude théorique de Chomsky, Pierre Bourdieu (1975, p. 23) la dénonce en ces termes : « En excluant toute relation entre les fonctions des expressions linguistiques et leurs propriétés structurales, en privilégiant les propriétés formelles de la grammaire au détriment des contraintes fonctionnelles, la structure par rapport à l'usage, la cohérence interne du discours, considéré comme recevable aussi longtemps qu'il n'est pas absurde, c'est-à-dire dans cette logique purement *formaliste* "non grammatical", au détriment de l'adaptation à la situation, qui, lorsqu'elle fait défaut, peut jeter dans l'absurde les discours les plus cohérents, Chomsky succombe à l'illusion éternelle du grammairien qui oublie que la langue est faite pour être parlée, qu'il n'y a de discours que pour quelqu'un et dans une situation : il ne connaît et ne reconnaît (au moins implicitement) que le discours sans fin et à toutes fins, et la compétence inépuisable qui suffit à le rendre possible, discours qui est bon pour toutes les situations parce que réellement adapté à aucune... » Il semble bien en effet que la position « immanentiste » d'un Chomsky ne soit plus aujourd'hui tenable. Et que même si la linguistique n'a pas encore trouvé son « troisième fondateur », même si les déclarations précédentes (et nous aurions pu aisément en allonger la liste) tiennent autant du vœu pieux que de l'énoncé programmatique, elles constituent à coup sûr autant de « signes d'une mutation »¹.

Cette mutation, nous n'en envisagerons pas ici toutes les facettes. Dans ce foisonnement de perspectives, notre champ d'investigation se limitera à la problématique de l'énonciation, dont il s'agira de circonscrire le domaine d'application, et d'examiner certains des instruments d'analyse – dans la lignée directe d'Émile Benveniste (ainsi que le suggère le sous-titre de cet ouvrage *De la subjectivité dans le langage*), mais aussi d'autres linguistes tels que Charles Bally, qui peut être considéré comme l'un des principaux précurseurs de cette approche énonciative². Au terme de cette réflexion, nous pourrions plus justement mesurer l'ampleur du tournage que la linguistique est en train d'amorcer, et voir comment sont actuellement ébranlés et reformulés certains des dogmes (principes de l'immanence et du « modèle neutre ») sur lesquels elle s'est édifiée.

1 Semblablement, Roland Barthes (1978 a, p. 9) parle de « la nécessité d'une troisième linguistique, dont le champ n'est plus le message ou le contexte, mais l'énonciation, au sens très actif du terme ».

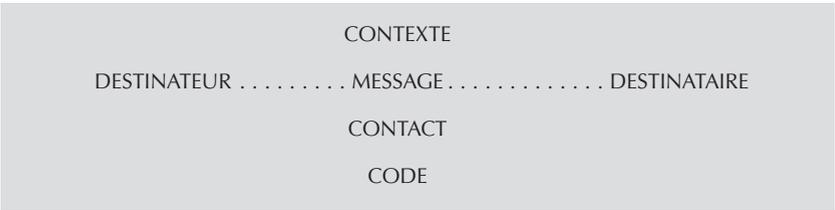
2 Voir Ducrot 1989, chap. 9, ainsi que l'ouvrage de S. Durrer (1998) *Introduction à la linguistique de Charles Bally*. Pour un aperçu historique sur les différentes approches en linguistique de l'énonciation, voir Fuchs 1981, Parret 1987, et la revue *HEL (Histoire, Épistémologie, Langage)*, t. 8, fasc. II, 1986. Et pour quelques travaux récents : Cervoni 1987, Nolke 1993, Maynard 1993 (qui porte surtout sur le japonais), Yaguello (éd.) 1997, ainsi que les numéros 73 (mars 1984) et 80 (déc. 1985) de la revue *Langages*.

La problématique de l'énonciation

1 LA COMMUNICATION LINGUISTIQUE ¹

1.1 Le schéma de Jakobson

« Les différents facteurs inaliénables de la communication verbale peuvent être schématiquement représentés comme suit :



Chacun de ces six facteurs donne naissance à une fonction linguistique différente... »

Il est de tradition d'inaugurer toute réflexion concernant ce problème de la communication verbale par le rappel de la façon dont Jakobson (1963, p. 214) envisage son fonctionnement à partir de l'énumération de ses différents ingrédients constitutifs. Il est également de mise de poursuivre, rançon de sa notoriété, par une critique plus ou moins radicale et fondée du schéma mentionné ci-dessus, que Kuentz taxe un peu rapidement de « régressif » ². C'est ainsi qu'on a pu chicaner Jakobson au sujet de l'extension qu'il fait subir au terme de

1 L'expression doit être ici entendue en un sens relativement large – plus large en tout cas que chez Lyons qui la définit (1978, p. 33) comme une « transmission *intentionnelle* d'informations, à l'aide d'un système de signaux *pré-établi* » – et qui peut déborder le cadre étroit de ce que Mounin appelle la « sémiologie de la communication » (vs « sémiologie de la signification »).

2 Cf. 1972, p. 25 : « Aussi, le schéma élaboré par Jakobson et largement répandu aujourd'hui comme un "résultat" assuré de "la" linguistique apparaît-il de plus en plus comme un modèle régressif » – mais par rapport à quoi ? Nous n'entrons pas ici dans les détails d'une explication de la genèse de ce schéma (qui adapte à la communication verbale certains éléments de la théorie de l'information), ni d'une comparaison avec d'autres schémas antérieurement proposés (Bühler, Shannon et Weaver) : on peut là-dessus consulter Eco, 1972, p. 39-54.

« code », qui appliqué aux langues naturelles ne dénote évidemment pas, comme en cybernétique, un ensemble de règles de correspondances stables et biunivoques entre signifiants et signifiés. Après Mounin, Ducrot s'en prend lui aussi, mais par un autre biais, à ce terme de « code » (1972 a, p. 2-3 et 4-5) : « Il arrive souvent qu'on restreigne le sens du mot "communication" en le forçant à désigner un type particulier de relation intersubjective, la transmission de l'information. Communiquer, ce serait, avant toute chose, faire savoir, mettre l'interlocuteur en possession de connaissances dont il ne disposait pas auparavant. » Or une telle conception est, pour Ducrot, excessivement réductrice, ainsi que le montrent les « philosophes d'Oxford » qui, « étudiant des actes de langage comme promettre, ordonner, interroger, conseiller, faire l'éloge de, etc. [...], en viennent à les considérer comme aussi intrinsèquement linguistiques que celui de faire savoir ». Conclusion : « On cessera donc de définir la langue, à la façon de Saussure, comme un code, c'est-à-dire comme un instrument de communication. Mais on le considérera comme un jeu, ou, plus exactement, comme posant les règles d'un jeu, et d'un jeu qui se confond largement avec l'existence quotidienne. »

L'idée sans doute est juste. Mais on peut se demander au nom de quoi, sinon d'un décret terminologique arbitraire, Ducrot restreint ainsi le sens de « code » (car les règles qui régissent le « jeu » langagier sont elles aussi « codifiées ») et celui de « communication » : de telles considérations, sans fondamentalement mettre en cause le modèle communicationnel, invitent simplement à intégrer dans la compétence linguistique une composante pragmatique et à admettre, parmi les significations susceptibles de s'inscrire dans le message, les valeurs illocutoires. Rien en tout cas n'incite à penser que pour Jakobson (et le fait même qu'il admette, aux côtés de la fonction référentielle, cinq autres fonctions et singulièrement la fonction conative, prouverait plutôt le contraire), ce sont seulement des *informations* qui s'échangent au cours de l'acte communicatif. Rien ne dit explicitement non plus, même si cela est d'une certaine manière présupposé (et sur ce point nous reviendrons sous peu) par sa conception du code, que pour lui les deux actants de l'énonciation « échangent des informations correctement codées et univoques à propos d'un objet de référence » (Kuentz, 1975, p. 25), informations qui de ce fait « passent » à cent pour cent ; et M. Halle a raison de s'élever contre l'attitude de ceux qui, donnant à la formule « une langue est un instrument de communication » l'interprétation extrapolée « une langue est un instrument *parfait* de communication », et constatant qu'il n'en est rien, en prennent l'exact contre-pied, en une formule plus contestable encore : « "La langue n'est pas un moyen de communication. Elle a trop d'ambiguïtés, de redondances, de traits spécifiques pour être un bon moyen de communication." Mais qui prétend que ce soit un *bon* moyen ? Quel est ce paralogisme qui, constatant les "imperfections" évidentes d'un fait humain qui a une histoire, et privilégiant, pour les besoins de sa cause, les ambiguïtés, dont la communication peut même se servir à dessein, mais qu'elle peut aussi éviter, refoule le fait d'expérience qu'est l'usage quotidien de la langue, et cela au nom de l'idéal mythique dont elle a le tort de s'éloigner » (*Le Monde*, 7 juillet 1973).

Il arrive enfin parfois que cette conception de l'« échange » verbal se voie reprocher d'être idéologiquement suspecte, et influencée par une certaine vision de la circulation des biens telle qu'elle fonctionne en économie de marché. Mais outre qu'il n'est jamais dit clairement si cette critique s'adresse à la communication langagière elle-même, et à son fonctionnement au sein d'un système économique déterminé, ou au modèle qui tente d'en rendre compte – et cette confusion des niveaux linguistique et métalinguistique est fréquente chez ceux qui prétendent démythifier les modèles linguistiques –, c'est supposer trop facilement qu'entre l'infrastructure économique et la superstructure symbolique existent des relations d'analogie et de détermination immédiates, conception simpliste que Staline lui-même dénonça en 1950 : feindre de croire qu'il y aurait, selon le type de société qui en fournit le cadre, des communications-trocs, des communications libre-échangistes, des communications collectivistes (?), etc., c'est retomber dans les pires naïvetés du « marrisme ». Le seul problème, c'est de savoir si cette conception de l'échange verbal, qui constitue effectivement un « modèle de réalité » décalé par rapport à l'objet empirique dont il prétend rendre compte (et fondamentalement *inadéquat* à cet objet), en fournit cependant une « schématisation » relativement satisfaisante.

Nous estimons quant à nous que cette constatation de Roland Barthes parlant de son propre statut énonciatif au « séminaire » : « Que je le veuille ou non, je suis placé dans un circuit d'échange », vaut aussi, même si c'est à un moindre degré, pour l'activité scripturale ; et que tous les éléments que Jakobson considère comme des « facteurs inaliénables de la communication verbale » le sont effectivement – et en particulier l'émetteur et le récepteur, qui même s'ils ne sont pas toujours identifiables, participent toujours virtuellement à l'acte énonciatif : « La double activité de production/reconnaissance met en place les deux fonctions d'émetteur et de récepteur, compliquées par le fait que tout émetteur est simultanément son propre récepteur et tout récepteur un émetteur en puissance ; aussi A. Culioli préfère-t-il les désigner comme “énonciateurs” : “[...] les deux sujets énonciateurs sont les termes primitifs sans lesquels il n'y a pas d'énonciation” » (Fuchs et Le Goffic, 1975, p. 121) : l'activité de parole implique la communication, et *la communication, que quelque chose (se) passe entre deux individus*¹ (que nous préférons tout de même quant à nous maintenir distincts terminologiquement : émetteur *vs* récepteur, locuteur *vs* allocutaire, énonciateur *vs* énonciataire...).

1 Dans le cas du soliloque, l'émetteur et le récepteur sont substantiellement confondus, mais ils restent fonctionnellement distincts. De plus, « il est, à cet égard, remarquable que les sociétés répriment par la raillerie le soliloque [...]. Celui qui veut s'exprimer sans crainte de censure doit se trouver un public devant lequel il jouera la comédie de l'échange linguistique » (Martinet, cité par Flahault, 1978, p. 24) ; émettre un message sans destinataire, c'est là un comportement qui passe pour pathologique (et la parole verbale s'oppose sur ce point au chant, qui peut très « normalement » être une activité solitaire).
Même dans les pratiques glossolaliques, le locuteur (qui déclare ne pas se comprendre lui-même) postule en général l'existence d'un destinataire divin (susceptible lui de décrypter les productions discursives du glossolale).

1.2 Critique de ce schéma

Cela étant dit, on peut en revanche reprocher à Jakobson de ne pas envisager suffisamment d'ingrédients, et tenter de complexifier quelque peu son schéma afin que « la carte » rende mieux compte du « territoire¹ ».

1.2.1 Le code

Dans ce schéma, le « code » se trouve formulé au singulier et suspendu en l'air entre l'émetteur et le récepteur. Ce qui pose deux problèmes et appelle deux critiques :

a) *Problème de l'homogénéité du code*

Il est inexact, nous l'avons dit, que les deux partenaires de la communication, même s'ils appartiennent à la même « communauté linguistique », parlent exactement la même « langue », et que leur compétence s'identifie avec « l'archi-français » d'un « archi-locuteur-allocutaire ». Quelle peut être l'ampleur des divergences existant entre les deux (ou plus) idiolectes en présence ? Sur ce point, deux attitudes rigoureusement antagonistes : d'un côté, celle de Jakobson qui déclare (1963, p. 33) : « En parlant à un nouvel interlocuteur, chacun essaye toujours, délibérément ou involontairement, de se découvrir un vocabulaire commun – soit pour plaire, soit simplement pour se faire comprendre, soit enfin pour se débarrasser de lui, on emploie les termes du destinataire. La propriété privée, dans le domaine du langage, ça n'existe pas : tout est socialisé [...]; *l'idiolecte n'est donc, en fin de compte, qu'une fiction, quelque peu perverse* »² : un tel optimisme (le code commun, ce serait ainsi celui du destinataire, que l'émetteur s'approprierait mimétiquement) fait trop aisément bon marché des ambiguïtés, des incertitudes des échecs de la communication. D'autres au contraire, trop attentifs à ces échecs, prônent un solipsisme radical, ainsi Lewis Carroll qui déclare en appendice à la *Logique symbolique* : « Je soutiens que tout écrivain a entièrement le droit d'attribuer le sens qu'il veut à tout mot ou toute expression qu'il désire employer. Si je rencontre un auteur qui, au commencement de son livre, déclare : "Qu'il soit bien entendu que par le mot 'noir' " je voudrai toujours dire 'blanc', et que par le mot 'blanc' j'entendrai toujours 'noir', j'accepterai humblement cette règle, quand bien même je la jugerais contraire au bon sens³ » – règle explicite et simple (de substitution antonymique), dont l'application permet sans trop de difficultés de compenser l'arbitraire du décret sémantique. Mais rien de tel chez Hympty Dumpty, dont l'idiolecte se veut irréductible : « Quand j'emploie un mot [...], il signifie ce que je veux qu'il signifie, ni plus, ni moins⁴ » ; attitude provocante, tyrannique, facétieuse et désespérée à la

1 Allusion à cet adage que répète inlassablement Korzybski, et qui vaut pour toute sorte de production discursive : « La carte n'est pas le territoire. »

2 Souligné par nous. Notons qu'en 1961, Jakobson (cité par Kevzin, 1969, n. 17, p. 29) considère que « les tentatives pour construire un modèle du langage sans tenir compte du locuteur ou de l'auditeur » menacent de transformer le langage en une « fiction scolastique » : en dix ans, la fiction a complètement changé de camp... Palindodie remarquable, et révélatrice de cette « mutation » dont nous parlions en avant-propos.

3 Cité par Jean Gattégno dans son introduction à *Logique sans peine* de Lewis Carroll, Hermann, 1966, p. 32.

4 *De l'autre côté du miroir*, Marabout, 1963, p. 245.

fois, que fonde une conscience aiguë des incertitudes du sens dont Alice fait à ses dépens, aux pays des merveilles, l'expérience. On ne se fait jamais comprendre d'autrui : autant se faire comprendre, au moins, de soi-même.

Une telle attitude solipsiste, Mounin la condamne en 1951 comme réactionnaire et bourgeoise : « Ces simples camarades parisiens [...] savaient d'instinct que, parmi les propriétés de la langue, il y avait sa grande *stabilité* d'une part, et son *unité* d'autre part, nécessaires afin que la langue demeure un moyen de communication entre les hommes. Tandis que toutes les manipulations formalistes que la bourgeoisie décadente inflige à sa langue en font, selon ses théoriciens mêmes, les Paulhan, les Blanchot, les Sartre ¹, un moyen de solitude entre les hommes. » Bourdieu (1975) estime à l'opposé que l'utilisation de cet artefact théorique qu'est la notion de « langue commune » joue un rôle idéologique bien précis : il sert à masquer sous l'apparence euphorisante d'une harmonie imaginaire l'existence de tensions, d'affrontements et d'oppressions bien réels ; nier l'existence de ces tensions, et se bercer de « l'illusion du communisme linguistique », c'est en fait tenter de conjurer, par le biais du langage, les clivages sociaux.

Les opinions divergent donc, on le voit, tant sur le phénomène lui-même que sur son interprétation idéologique. Nous nous garderons bien de prendre position sur le second point. Quant au premier, nous dirons prudemment que la vérité est entre les deux. D'une part, pour prendre le cas de la composante lexicale où se rencontrent le plus massivement les divergences idiolectales, il est incontestable pourtant qu'un *certain* consensus s'établit sur les significations, qui rend possible une intercompréhension au moins *partielle* (et l'établissement des articles de dictionnaire) ; que les mots ont, en langue, un sens, ou plutôt des sens relativement stables et intersubjectifs : « Si on place mille personnes devant mille chaises », déclare un peu imprudemment B. Pottier (car nous avons nous-même constaté certains écarts dénominatifs concernant cet objet, lesquels sont plus spectaculaires encore s'agissant d'autres types de champs sémantiques), « on peut obtenir un million de fois le terme "chaise". En linguistique, cette coïncidence de subjectivité est ce qu'on appelle l'objectivité. » Cette remarque pointe en tout cas le fait que les signes sont « nécessaires » en même temps qu'arbitraires ² : bien qu'il n'y ait aucune raison « naturelle » d'appeler un chat « un

1 Curieusement, dans cette déclaration de Mounin (citée par D. Baggioni, 1977, p. 106), Michel Leiris manque à l'appel, qui pourtant donne dans la préface du *Glossaire* sa formulation la plus radicale à la thèse solipsiste : « Une monstrueuse aberration fait croire aux hommes que le langage est né pour faciliter leurs relations mutuelles. C'est dans ce but d'utilité qu'ils rédigent des dictionnaires, où les mots sont catalogués, doués d'un sens bien défini (croient-ils), basé sur la coutume et l'étymologie. Or l'étymologie est une science parfaitement vaine qui ne renseigne en rien sur le sens véritable d'un mot, c'est-à-dire la *signification particulière, personnelle, que chacun se doit de lui assigner, selon le bon plaisir de son esprit.* »

2 Tout en défendant une thèse proche de celle d'Humpty Dumpty, la *Logique* de Port-Royal reconnaît (p. 129) que l'intercommunication se fonde sur la « nécessité » des signes : « Il est permis à chacun de se servir de tel son qu'il lui plaît pour exprimer ses idées, pourvu qu'il en avertisse. Mais comme les hommes ne sont maîtres que de leur langage, et non pas de celui des autres, chacun a bien droit de faire un dictionnaire pour soi mais on n'a pas droit d'en faire pour les autres, ni d'expliquer leurs paroles par les significations qu'on aura attachées aux mots. C'est pourquoi quand on n'a pas dessein de faire connaître simplement en quel sens on prend un mot, mais qu'on prétend expliquer celui auquel il est communément pris, les définitions qu'on en donne ne sont nullement arbitraires, mais elles sont liées et astreintes à représenter non la vérité des choses, mais la vérité de l'usage » (notons qu'ici « arbitraire » s'oppose à « nécessaire », et non à « motivé » comme dans la tradition saussurienne).

chat », les utilisateurs de la langue française acceptent de jouer le jeu des dénominations, et l'histoire ne nous livre aucun exemple d'Humpty Dumpty (comme Alice, à l'énoncé du « paradoxe » précédemment cité, proteste, interloquée, que « la question est de savoir si *vous* pouvez faire que les mêmes mots signifient tant de choses différentes », Humpty Dumpty rétorque superbement : « La question est de savoir qui est le maître, un point c'est tout ! », formule qui énonce superlativement le fait que dans l'échange verbal se jouent des rapports de pouvoir, et que c'est bien souvent le plus fort qui impose au plus faible son propre idiolecte ; n'empêche que personne jamais ne pousse sa maîtrise jusqu'à prétendre s'affranchir de la tyrannie des normes et des usages, et se prétendre le seul dépositaire légitime du « bon » sens). C'est vrai, « tout mot veut dire ce que je veux qu'il signifie », mais en même temps, « tout mot veut dire ce qu'il veut dire » (il a un sens en langue). Parler, c'est précisément tenter de faire coïncider ces deux intentions signifiantes, ces deux « vouloir dire ».

Mais les deux énonciateurs, même s'ils sont prêts à se conformer au sens-en-langue, n'en ont pas nécessairement la même conception. C'est pourquoi, après avoir premièrement admis que la communication verbale autorisait une *intercompréhension* partielle, il nous faut deuxièmement insister sur le fait que cette intercompréhension ne peut être que *partielle*. Il faut en prendre son parti : l'intercommunication (les dialectologues l'ont depuis longtemps montré, et ce qui est vrai des confrontations de dialectes l'est aussi, toutes proportions gardées, des confrontations d'idiolectes) est un phénomène relatif et graduel. Il n'y a aucune raison de privilégier les cas de communication « réussie ¹ », et de considérer comme des « bavures » des phénomènes aussi fréquents que les malentendus, les contre-sens ², les quiproquos. Bien au contraire, ainsi qu'à la suite d'Antoine Culioli le déclarent Fuchs et Le Goffic (1975, p. 122), « la dissymétrie entre production et reconnaissance, la non-coïncidence entre les systèmes des énonciateurs imposent de placer au centre de la théorie linguistique des phénomènes jusqu'alors rejetés comme des "ratés" de la communication ».

D'un point de vue méthodologique, cela veut dire que cette « idéalisation théorique qu'implique le fait d'identifier la compétence du locuteur à celle de l'auditeur » (postulat du « modèle neutre ») n'est pas aussi « légitime » que l'estime Lyons (1978, p. 71) ; et qu'il faut au contraire admettre que la communication (duelle : nous ne parlons pour l'instant que de ce cas le plus simple) se fonde sur l'existence non pas d'un code, mais de *deux* idiolectes ; partant, le message lui-même se dédouble, en ce qui concerne du moins sa face signifiée : si l'on définit en effet la compétence comme un ensemble de règles spécifiant

1 Ces expressions connotent l'idéal d'une communication totale et transparente (restitution intégrale au décodage des signifiés encodés). Mais pourquoi serait-il grave ou regrettable qu'il en soit autrement ? On peut au contraire appliquer à tous les langages cette vérité que Barthes découvre lors d'une session de l'IRCAM (cf. *Le Monde*, 2 mars 1978, p. 15) : « Nous pensions devoir affronter une difficulté, celle d'avoir à rapprocher des langages réputés différents, venus de compétences inégales. Mais ce que nous avons affronté, je crois, c'est seulement notre peur de nous sentir exclus du langage de l'autre : ce que nous avons compris, c'est que cette peur est en grande partie illusoire : la séparation des langages n'est pas fatale, à partir du moment où l'on ne demande pas à la parole d'accomplir toute la communication. »

2 Cette notion, ainsi que celle de « décodage aberrant » (U. Eco) sont bien entendu relatives au projet signifiant de l'émetteur.

« comment les sens sont appariés aux sons » (Chomsky), et si l'on pose que ces règles de correspondance Sa-Sé varient d'un idiolecte à l'autre, comme le signifiant d'un message reste invariant entre l'encodage et le décodage, il faut admettre que dans l'intervalle qui sépare ces deux opérations, le sens subit bien des avatars :



Il n'est donc pas vrai, comme semble le dire (d'après Fuchs et Le Goffic toujours) Jakobson, que le message passe dans sa totalité « de main en main, sans être altéré dans l'opération ».

b) Problème de l'extériorité du code

Même si la modalité d'existence du code dans la conscience des énonciateurs reste mystérieuse, il est certain, et la présentation chomskyenne améliore sur ce point celle de Saussure et de Jakobson, qu'il ne fonctionne qu'en tant que « compétence implicite » d'un sujet (ensemble d'aptitudes qu'il a intériorisées).

Le constituant « code » étant ainsi multiplié par deux, les générateurs individuels obtenus doivent être insérés, l'un dans la sphère de l'émetteur, l'autre dans celle du récepteur. On pourrait même considérer que chacun des deux idiolectes comportant deux aspects : compétence du point de vue de la production *vs* compétence du point de vue de l'interprétation¹ (la première étant incluse dans la seconde car nos aptitudes d'encodage sont plus restreintes que nos aptitudes de décodage²), il est nécessaire de spécifier que c'est la première qui figure dans la sphère de l'émetteur, et la seconde dans celle du récepteur (un même sujet faisant fonctionner l'une ou l'autre de ses deux compétences selon son rôle énonciatif). Mais nous préférons la présentation suivante : nous appellerons « compétence d'un sujet » la somme de toutes ses possibilités linguistiques, l'éventail complet de ce qu'il est susceptible de produire et d'interpréter. Cette compétence, conçue très extensivement, se trouve restreinte quand fonctionne la communication dans le cas où le sujet se trouve en position d'encodeur, et par l'action de divers filtres³.

1 Que l'on appelle parfois « compétence active » *vs* « passive » – mais l'expression est assez malencontreuse car l'opération de décodage est loin de se réduire à l'enregistrement pur et simple de significations évidentes (elles sont au contraire *reconstruites* au terme d'un *travail*, ou « calcul interprétatif »).

2 Ainsi, « Koko le gorille » possède activement 300 mots ; mais passivement, 200 ou 300 de plus.

3 Par exemple, supposons un sujet qui manie une langue étrangère plus aisément en laboratoire que dans la vie réelle. Nous appellerons « compétence » linguistique de ce sujet sa compétence de laboratoire et nous dirons que la situation de communication normale fonctionne comme un filtre qui vient restreindre ses aptitudes langagières.

1.2.2 L'univers du discours

Il est inexact en effet de se présenter l'émetteur comme quelqu'un qui pour confectionner son message, choisit librement tel ou tel item lexical, telle ou telle structure syntaxique dans le stock de ses aptitudes langagières, et puise dans cet immense réservoir sans autre contrainte que « ce qu'il a à dire ». Des contraintes supplémentaires apparaissent qui fonctionnent comme autant de filtres limitant les possibilités de choix (et orientant symétriquement l'activité de décodage), filtres qui élèvent de deux sortes de facteurs :

- (1) les conditions concrètes de la communication ;
- (2) les caractères thématiques et rhétoriques du discours, c'est-à-dire en gros, les contraintes de « genre ».

Par exemple : pour analyser le discours d'un professeur de linguistique, il faut tenir compte :

- (1) de la nature particulière du locuteur (où entrent en jeu de nombreux paramètres) ; de la nature des allocutaires (leur nombre, leur âge, leur « niveau », leur comportement) ; de l'organisation matérielle, politique, sociale de l'espace où s'instaure la relation didactique, etc. ;
- (2) du fait que c'est un discours qui obéit aux contraintes suivantes : discours didactique (contrainte de genre) qui traite du langage (contrainte thématique).

De même, pour analyser les productions enfantines, il faut envisager :

- (1) s'il s'agit d'énoncés oraux ou écrits, monologués ou dialogués, émis en situation scolaire ou pas, etc. ;
- (2) s'il s'agit d'énoncés narratifs, descriptifs, poétiques (nature de la consigne stylistico-thématique).

Nous appellerons « univers de discours » l'ensemble :

- (1) (situation de communication) + (2) (contraintes stylistico-thématiques).

Nous proposons enfin les deux améliorations, ou plus modestement, les deux principes d'enrichissement suivants au modèle de Jakobson.

1.2.3 Les compétences non linguistiques

Dans les deux sphères de l'émetteur et du récepteur, nous intégrons aux côtés des compétences strictement linguistiques (et para-linguistiques) :

- leurs déterminations psychologiques et psychanalytiques, qui jouent bien évidemment un rôle important dans les opérations d'encodage/décodage, mais dont nous dirons, faute de compétence en la matière, peu de choses (le fonctionnement des déictiques nous fournira pourtant un exemple de l'incidence de ce facteur « psy-¹ » sur les choix linguistiques) ;
- leurs compétences culturelles (ou « encyclopédiques », ensemble des savoirs implicites qu'ils possèdent sur le monde) et idéologiques (ensemble des systèmes d'interprétation et d'évaluation de l'univers référentiel) qui entre-

1 Ce morphème (obtenu par l'intersection de leurs signifiants) fonctionne comme un archilèxème venant commodément neutraliser (intersection corrélative des signifiés) l'opposition sémantique existant entre psychologique/psychanalytique/psychiatrique...